

QUENTIN UNTERMAIER – AVOCAT EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



Quentin UNTERMAIER exerce comme avocat en droit de l'environnement, droit de l'urbanisme et de l'aménagement depuis 2014, au barreau de LYON.

Il accompagne des collectivités territoriales sur les aspects liés aux procédures d'évaluation environnementale (mise en œuvre de la procédure, respect du contenu réglementaire des études d'impact, analyse des avis de l'autorité environnementale) et de participation du public (débat public, concertation, enquête publique).

Il traite également des dossiers concernant des problématiques d'installations classées (ICPE), sites et sols pollués, police de l'eau et de l'hydroélectricité, protection de la nature, en conseil comme en contentieux.

En droit de la protection de la nature, il intervient sur les aspects liés aux dérogations au titre de la législation sur les espèces protégées, à la mise en œuvre de mesures compensatoires (sites naturels de compensation, mesures ERC), aux espaces protégés (ENS, sites Natura 2000) et aux outils contractuels (obligations réelles environnementales) ou réglementaires (arrêtés de biotopes) de préservation de la biodiversité.

Quentin UNTERMAIER assure des enseignements en droit de l'environnement dans le cadre du Master 2 Bioévaluation des écosystèmes et expertise de la biodiversité (BEEB) à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Il assure également des formations en droit de l'environnement auprès d'agents de la DREAL et de la DDT, et dans le cadre de la formation initiale et continue des élèves-avocats et des avocats, à l'Ecole des avocats de la Région Rhône-Alpes.

Quentin UNTERMAIER est également conseiller municipal d'une commune de SAÔNE-ET-LOIRE (71). A ce titre, il a participé à la mise en œuvre d'un atlas communal de la biodiversité en liaison avec un écologue.

Formation universitaire

- ❑ Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) (2014)
- ❑ Master 2 Droit de l'environnement, Institut de Droit de l'environnement, Université Jean-Moulin Lyon III (2014)
- ❑ Master 1 et Master 2 de droit public des affaires, Université Jean-Moulin Lyon III (2012)

Expérience comme avocat

- Avocat chez ADAMAS AFFAIRES PUBLIQUES, Avocat à la Cour, depuis 2016.
- Avocat chez HELIOS AVOCATS, Avocat à la Cour (2014-2016).

Principaux domaines de compétence

- Droit de l'environnement.
- Droit de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Droit public général